

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Procédure Adaptée Ouverte < 90 000 € HT

Par dérogation au Code des Marchés Publics, et conformément à la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs, le présent marché s'adresse exclusivement aux sociétés de taxis.

- Travaux
- Fournitures
- Services

- Identification de l'organisme qui passe le marché :

Communauté de Communes du Val de Morteau

Hôtel de Ville - BP 53095

25503 MORTEAU CEDEX

Tél. : 03.81.68.56.56

Fax : 03.81.67.25.09

Mail: morteau@morteau.org

- Personne Responsable du Marché : Monsieur le Président de la Communauté de Communes.

- Objet : Mise en œuvre d'un service de transport à la demande, pour une durée de trois ans, du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2020.

- Lieu d'exécution : territoire de la Communauté de Communes du Val de Morteau.

- Procédure de passation : Procédure adaptée (article 27 du Décret # 2016-360 du 25 mars 2016).

- Les variantes ne sont pas autorisées.

- Critères d'attribution et pondération :

Valeur technique de l'offre 40%

Moyens de l'entreprise 40%

Expérience professionnelle 20%

- Numéro attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : C-2017-06

- Dossiers à retirer auprès de :

Communauté de Communes du Val de Morteau

Direction des Finances et du Personnel

Hôtel de Ville - BP 53095

25503 MORTEAU CEDEX

Tél. : 03.81.68.56.56

Fax : 03.81.67.25.09

Ou par mail à l'attention de M. Philippe FLAMAND : philippe.flamand@morteau.org

- Date et heure limites de réception des offres : le vendredi 15 septembre 2017 à 12 heures.

- Date d'insertion de l'avis sur le site Internet de la commune de Morteau : 01/08/2017.